



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 02665

Numéro SIREN : 432 681 427

Nom ou dénomination : SCIENTIFIC BRAIN TRAINING - SBT

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2016 sous le numéro de dépôt A2016/020452

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LYON**

20452

Dénomination : SCIENTIFIC BRAIN TRAINING - SBT
Adresse : 66 boulevard Niels Bohr Bâtiment CEI 69100
Villeurbanne -FRANCE-

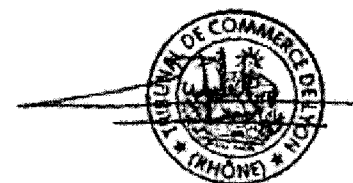
n° de gestion : 2000B02665
n° d'identification : 432 681 427

n° de dépôt : A2016/020452
Date du dépôt : 25/07/2016

Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale
extraordinaire du 16/06/2016



4753087



4753087



SCIENTIFIC BRAIN TRAINING

Société Anonyme au capital de 397 800,00 euros
Siège social : 66 Boulevard Niels Bohr – 69100 Villeurbanne
RCS Lyon n°432 681 427

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE EN DATE DU 16 JUIN 2016

L'an deux mille seize,
Le seize juin,
À quinze heures,

[...]

VOTE DES RÉSOLUTIONS

A TITRE ORDINAIRE

CINQUIEME RESOLUTION – ratification de la cooptation d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale ratifie la nomination aux fonctions de membre du Conseil de surveillance, faite à titre provisoire par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 6 novembre 2015 de :

VICTOIRE HOLDING

Société à responsabilité limitée au capital de 2.820 euros

Ayant son siège social sis 14 rue Souhrieux 92800 Rueil

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 488 448 663

La société Victoire Holding a désigné Monsieur Olivier CAIX, né le 2 septembre 1961 à Saint-Yrieix La Perche (87), de nationalité française, demeurant 4 rue Couturier – 78170 La Celle Saint Cloud, en qualité de représentant permanent.

La société VICTOIRE HOLDING a été cooptée en remplacement de Monsieur Edouard BLANCHARD, démissionnaire. En conséquence, la société VICTOIRE HOLDING exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit à l'issue de la présente assemblée générale.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION - Renouvellement des mandats des membres du Conseil de surveillance

Le mandat de la société Victoire holding arrivant à échéance à l'issue de la présente assemblée, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat VICTOIRE HOLDING pour une durée de trois exercices. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (AGOA 2020).

La société Victoire Holding a d'ores et déjà indiqué qu'elle renouvelait la désignation de Monsieur Olivier CAIX es-qualité de représentant permanent.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

SEPTIEME RESOLUTION - *Nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance*

L'assemblée générale, prenant acte de la démission de Monsieur Michel NOIR de ses fonctions de Président du Directoire et membre du Directoire de la Société, effective à compter de sa désignation es-qualité de membre du Conseil de Surveillance, décide de désigner Monsieur Michel NOIR (né le 19 mai 1944 et demeurant 28 rue Joséphin-Soulary – 69004 Lyon es-qualité de membre du Conseil de Surveillance. Il est désigné pour une durée de 3 exercices Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (AGOA 2020).

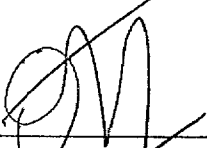
Cette résolution mise aux voix est adoptée.

HUITIEME RESOLUTION - *Pouvoirs pour les formalités*

L'assemblée générale des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'effectuer les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité par la législation en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL



Monsieur Olivier FRONTY
Président du Directoire

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LYON**



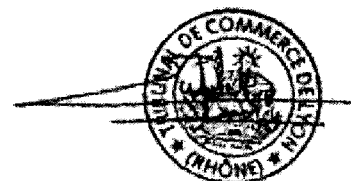
4753088

Dénomination : SCIENTIFIC BRAIN TRAINING - SBT
Adresse : 66 boulevard Niels Bohr Bâtiment CEI 69100
Villeurbanne -FRANCE-

n° de gestion : 2000B02665
n° d'identification : 432 681 427

n° de dépôt : A2016/020452
Date du dépôt : 25/07/2016

Pièce : Procès-verbal du conseil de surveillance du
16/06/2016



4753088



SCIENTIFIC BRAIN TRAINING (S.B.T)
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 397 800 euros
Siège social : 66 boulevard Niels Bohr - 69100 VILLEURBANNE
432 681 427 RCS LYON

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 16 JUIN 2016**

**L'an deux mille seize,
Le seize juin,
à dix sept heures,**

Les membres du Conseil de Surveillance de la société SCIENTIFIC BRAIN TRAINING se sont réunis en Conseil, 66 boulevard Niels Bohr (69100) VILLEURBANNE, sur convocation du Président faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Jean-Pierre MICHAUX, Président du Conseil de Surveillance
- Monsieur Jean-Michel NOIR, Vice-Président du Conseil de Surveillance
- Monsieur Régis PELEN
- La société VICTOIRE HOLDING représentée par Monsieur Olivier CAIX
- Monsieur Michel NOIR

Est absent et excusé :

- la société ATAR représentée par Monsieur Bertrand COTE,
- Monsieur Georges ROUSSEAU

La moitié des sept membres étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.
Monsieur Jean-Pierre MICHAUX, Président du Conseil de Surveillance, préside la réunion.

Assistent également à la réunion :

- Edouard Blanchard, membre du Directoire ;
- Monsieur Olivier FRONTY, membre du Directoire ;
- Monsieur Franck TARPIN-BERNARD, membre du Directoire et Directeur Général ;
- Madame Béatrice Fayolle, DAF Groupe.

Monsieur Philippe GALOPHARO, représentant du cabinet MAZARS, Commissaire aux comptes de la société est présent. Le cabinet ESCOFFIER, Commissaire aux comptes de la société est présent.

Le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal du Conseil de Surveillance du 21 avril 2016
- Départ d'un des membres du Conseil
- Indications sur le niveau d'activité par filiales
- Renouvellement mandats des membres du Directoire
- Désignation du Président du Directoire
- Désignation du Président du Conseil
- Mission spécifique confiée à Monsieur Michel NOIR et rémunération

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 21 AVRIL 2016

Le Président de séance demande aux membres du Conseil de bien vouloir faire part de leurs observations sur le projet de procès-verbal de la dernière réunion qui s'est tenue le 21 avril 2016.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de cette réunion est adopté en l'état, à l'unanimité.

DEPART D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Président prend la parole et indique aux membres du Conseil que Monsieur Guy MALHER, membre du Conseil de surveillance depuis sa constitution, est malheureusement décédé, *en date du 18 mai 2016.*

Chacun des membres du Conseil fait part de sa profonde tristesse et reconnaît les qualités de Monsieur MALHER dans l'exercice de sa mission au sein du Conseil depuis de longues années.

Le Conseil décide de ne pas pouvoir à son remplacement et se réserve la possibilité d'une cooptation ultérieure.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Le Président indique au Conseil que les mandats des membres du Directoire suivants, arrivent à échéance :

- Monsieur Bernard CROISILE
- Monsieur Franck TARPIN-BERNARD
- Monsieur Olivier FRONTY.

Le Conseil décide de renouveler les mandats des membres du Directoire arrivant à échéance pour une nouvelle durée de trois ans. Leurs fonctions prendront fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (AGO 2019).

DESIGNATION DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Le Conseil, constatant la démission de Monsieur Michel NOIR de son mandat de Président du Directoire et membre du Directoire, et sa désignation par l'assemblée générale de ce jour en qualité de membre du Conseil de surveillance, désigne :

Monsieur Olivier FRONTY
Né le 11 janvier 1969 à Neuilly sur Seine
Demeurant 14, rue Saulnier - 92800 Puteaux

Es-qualité de Président du Directoire, pour la durée de son mandat restant à courir.

INDICATIONS SUR LE NIVEAU D'ACTIVITE PAR FILIALES

Comme cela a été présenté de façon succincte à l'assemblée générale, le Directoire donne des indications par filiale sur l'évolution de l'activité. Les membres du Directoire répondent ensuite aux demandes de précisions formulées par le Conseil de Surveillance.

DESIGNATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur Jean-Pierre MICHAUX indique au Conseil qu'il souhaite démissionner de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance, tout en conservant son mandat de membre du Conseil.

Il propose que le Conseil désigne son successeur et propose la candidature de Monsieur Michel NOIR.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne

Monsieur Michel NOIR,
Né le 19 mai 1944 à Lyon
Demeurant 28 rue Josephin Souлары 69004 Lyon

es-qualité de Président du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat qu'il reste à courir.

MISSION SPECIFIQUE CONFIEE AU NOUVEAU PRESIDENT ET REMUNERATION

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de confier à Monsieur Michel NOIR, nouveau Président du Conseil, une mission spécifique comprenant les éléments suivants :

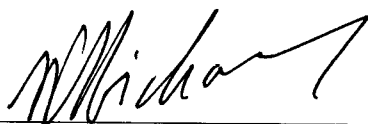
- Gestion des actifs et croissance externe. Le Président du Conseil représente les actionnaires et à ce titre doit protéger et encourager la valeur de l'actif du groupe. Pour cela il a d'une part à identifier de possibles opportunités et à les analyser et instruire avec le Directoire, et, d'autre part, à analyser et instruire les opportunités proposées par le Directoire.
- Il est, avec un autre membre du Conseil, en charge du Comité des rémunérations, lequel statue sur la rémunération fixe et variable des dirigeants des filiales.
- Participation, en tant qu'expert, au travail de conception des modules Neurosciences et Management
- Intervient en appui commercial auprès des grands groupes en tant que de besoin

Cette mission est confiée pour une initiale de 24 mois renouvelable au besoin par le Conseil de surveillance. Le Président, pour cette mission spécifique percevra une indemnité de cinq mille euros par mois et conservera l'utilisation de son véhicule de fonctions de type RENAULT.

* * *

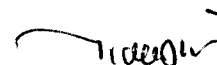
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président et par le Vice-Président.



Monsieur Jean Pierre MICHAUX
Président de Séance
Membre du Conseil

Bon pour acceptation des fonctions
de Président du Conseil de Surveillance



Monsieur Michel NOIR
Membre du Conseil
Et nouveau Président

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour
acceptation des fonctions de Président du Conseil de
surveillance »)